



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/210  
7 juin 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

---

Cinquantième session  
Point 57 de la liste préliminaire\*

RESPECT DES ACCORDS DE LIMITATION DES ARMEMENTS  
ET DE DÉSARMEMENT

Lettre en date du 1er juin 1995, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Je vous prie de trouver ci-joint le texte d'un communiqué de presse du Ministère des relations extérieures de l'Équateur, qui contient le texte de la déclaration du Gouvernement équatorien sur l'essai nucléaire effectué par la Chine à Lop Nor, le 15 mai dernier.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, dans le cadre du point 57 de la liste préliminaire.

---

\* A/50/50/Rev.1.

Annexe

COMMUNIQUÉ SUR L'EXPLOSION NUCLÉAIRE EN CHINE

L'Équateur condamne le nouvel essai nucléaire effectué le 15 mai dernier par le Gouvernement chinois sur le site de Lop Nor, province de Xinjiang. Cette explosion va à l'encontre de l'objectif de non-prolifération nucléaire et de la résolution approuvée par consensus lors de la réunion des Parties au Traité sur la non-prolifération, qui demande instamment à la Conférence du désarmement de conclure les négociations visant à la conclusion d'un traité international d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'Équateur appuie sans réserve le régime international établi par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est désormais en vigueur pour une durée indéfinie conformément à la décision prise par les Parties lors de la Conférence qui s'est tenue à New York du 17 avril au 17 mai dernier, ce régime devant être renforcé par d'autres instruments internationaux qui contribueront au désarmement général et complet et, de ce fait, à la paix et à la sécurité mondiales.

L'Équateur appuie donc les négociations menées dans le cadre de la Conférence du désarmement pour proposer à l'Assemblée générale le texte d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, étant donné que la réalisation de ces essais cause toute une série de dommages à l'environnement et à la santé humaine et ouvre en outre la voie à une prolifération verticale des armes nucléaires.

L'Équateur souhaite qu'en attendant l'approbation d'un tel instrument international, tous les États s'abstiennent de procéder à des essais nucléaires.

Pour cette raison, il se félicite de l'initiative prise par quelques États dotés de l'arme nucléaire qui ont décidé unilatéralement d'appliquer un moratoire sur les essais nucléaires, appuyant ainsi, par cette preuve de bonne volonté, les négociations en cours à la Conférence du désarmement.

-----